



Café Cống, angle des rues Nhà Thờ et Nhà Chung, la cathédrale de Hanoï en arrière-plan, d'après Philippe Le Failla, 2016.

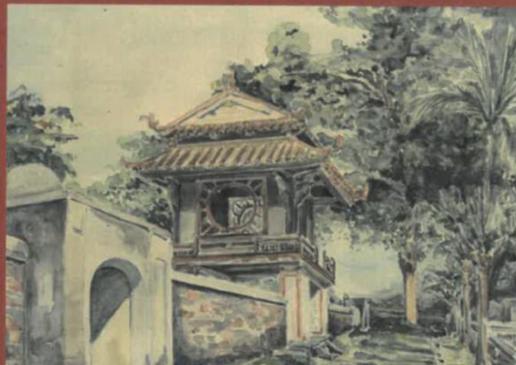
Principale de couverture :
Parillon de la Constitution de la littérature (Khúc Văn Các), temple de la Lucevanne (Linh Miêt) au pagode des Gierlanan, Hanoï, aquarelle de René Mercier, mars 1942, © EFLC 49

Cet ouvrage résulte de la décision des deux gouvernements de la République socialiste du Viêt Nam et de la République française de célébrer l'année croisée France-Viêt Nam, et Viêt Nam-France en 2013-2014.

Tenu à l'Académie des sciences d'outre-mer, les premiers entretiens d'outre-mer ont porté sur le thème de l'Indochine coloniale au Viêt Nam d'aujourd'hui. Si le Viêt Nam bénéficie de la part de la France d'un souvenir très fort, de l'Empire colonial à la mondialisation actuelle, malgré les événements douloureux de la guerre d'indépendance, il est devenu un acteur de premier plan dans l'économie globalisée, un membre influent de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et un partenaire de premier plan de la Francophonie.

Fruit de la rencontre des meilleurs spécialistes vietnamiens, francophones et anglophones venus du monde entier, ce livre constitue une mise au point la plus complète possible sur l'état actuel des connaissances issues des travaux de chercheurs confirmés et plus récents. Il témoigne d'une relation franco-vietnamienne apaisée et sereine et d'une vision d'un monde actuel appuyé sur un passé compris et accepté.

DE L'INDOCHINE COLONIALE AU VIÊT NAM ACTUEL



Sous la direction de **Dominique BARJOT**
et **Jean-François KLEIN**

DE L'INDOCHINE COLONIALE
AU VIÊT NAM ACTUEL



ISBN 978-2-35074-446-9

29,90 €

MAGELLAN & Cie



ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER – MAGELLAN & Cie

PREMIERS ENTRETIENS D'OUTRE-MER
Présentés par **Pierre GÉNY**

Pour citer ce chapitre :

Christian Culas, 2017 « La société civile dans le Viêt Nam post *Đổi Mới*. Une indépendance limitée par rapport à l'Etat. », in Dominique Barjeot et Jean-François Klein (eds.), *De l'Indochine coloniale au Viêt-Nam actuel*, Magelan Edition et Académie des Sciences d'Outre-Mer, Paris, pp. 687-705. ISBN 978-2-35074-446-9

La société civile dans le Viêt Nam post *Đổi Mới*. Une indépendance limitée par rapport à l'Etat

(pp.687-705)

par **Christian Culas**

Introduction

La « Société civile », une notion importée au Vietnam...

A l'origine depuis le XVIII^e siècle, la notion de « société civile » a été conçue et appliquée dans les contextes politiques et socio-économiques de l'Europe et de l'Amérique du Nord¹. Ces contextes se caractérisaient et se caractérisent encore par la démocratie parlementaire, le système multipartite, l'économie libérale, et depuis quelques décennies par le désengagement progressif de l'Etat au profit des entreprises privées, et un certain idéal d'équilibre entre les trois sphères : l'Etat, la société et le marché. Jusque dans les années 1980, la notion de société civile appartenait presque exclusivement aux lexiques des spécialistes de philosophie politique et de sciences politiques. La chute du bloc communiste des pays d'Europe de l'Est et l'émergence de nouvelles organisations sociales² rendue possible par l'ouverture politique vers le multipartisme et les tentatives de démocratie vont être à l'origine d'un renouveau de l'usage de la notion de société civile dans les sciences sociales, pour les organisations non-gouvernementales et les institutions internationales. Mais les années 1990 lancent également le débat sur les formes de société civile existantes et possibles en République Populaire de Chine. Des milliers d'articles et d'ouvrages vont tenter d'évaluer la possibilité théorique d'une société civile en Chine communiste et la description des formes d'action collectives assimilables à une société civile. La Chine demeure encore un modèle de transition pour le Vietnam : les réformes économiques, sociales, administratives et politiques du grand voisin du Nord servent de base et d'inspiration pour les réformes vietnamiennes. Malgré ces proximités évidentes, nous ne tenterons pas ici une approche comparée des sociétés civiles dans ces deux pays frères.

Dans le cas actuel de la république socialiste du Vietnam, comment la notion de société civile peut-elle être utilisée dans un contexte politique et socio-économique différent à la fois des démocraties occidentales et des nouvelles formes politiques des ex-pays communistes d'Europe orientale ?

Mon objectif sera tout d'abord de montrer qu'au Vietnam l'usage des mots pour désigner la société civile sont l'objet d'enjeux politiques complexes ; ensuite, pour ancrer mon exposé dans des situations concrètes et précises, je décrirai en détail trois cas de mobilisation

¹ Voir l'excellente introduction historique et philosophique des usages de "société civile" par Gunn J.A.W. Edward Peacock, 1999, *Civil Society: A Name for Starting Over*.

² Voir Di Palma (1991).

collective qui sont susceptibles de s'inscrire dans les actions de la société civile. Nous verrons enfin quelles sont les constantes qui structurent ces groupes, le rôle des leaders et les limites de leurs actions et revendications.

Il existe de très nombreuses définitions de la société civile en fonction des choix théoriques et des orientations idéologiques des auteurs (Alexander 1997, Camau 2002, Castiglione 1994, Kumar 1993). Je choisis de donner ici une définition méthodologique³ de la société civile qui focalise surtout sur la position et la fonction du groupe sociale constitué : Il s'agit d'une forme d'organisation sociale formelle ou informelle caractérisée par sa position médiane entre l'Etat, la société et le marché. Cette organisation sociale doit avoir la capacité de dialoguer avec l'Etat, donc pour cela elle doit être (relativement) indépendante de l'Etat.

Le Vietnam post- réformes du Đổi mới : changements importants et constantes politiques

Bien que le Vietnam soit encore organisé sur la base d'un système politique « communiste » à parti unique, depuis le début des années 1990, plusieurs séries de réformes ont permis d'ouvrir certains pans du système.

L'économie a été le domaine dans lequel les réformes du Đổi Mới (1986) ont été les plus visibles, avec l'ouverture des échanges économiques aux entreprises privées. Avant 1986, tout le commerce vietnamien à tous les niveaux et dans tous les domaines étaient contrôlés par l'Etat. Il n'existait que des magasins d'Etat pour l'achat des rares produits disponibles et les tickets de rationnement ont été en fonction jusqu'au milieu des années 1980. Cette ouverture au marché dans le cadre d'un contrôle politique serré est affichée officiellement sous la forme d'un oxymoron : « l'économie de marché à orientation socialiste ». Les relations demeurent fortes entre l'Etat et l'ensemble des activités économiques. Les entreprises d'Etat et celles liées à l'armée sont toujours dominantes, et sont souvent hors du contrôle des instances internationales. En bref, quand on parle du « marché » au Vietnam, il est toujours délicat de distinguer clairement ce qui appartient aux services publics et aux privés. Les deux sont souvent imbriqués à plusieurs niveaux, autant par les jeux de personnes qui sont responsables dans les deux secteurs à la fois (Culas 2016, Cox and Tran 2002), que par l'implication officielle et officieuses des entreprises privées dans les actions de l'Etat.⁴

Dans le domaine social et politique, les organisations de masse⁵ (Union de Paysans, Union de Femmes, Jeunesse communiste, etc.) sous contrôle de l'Etat-Parti et à son service comme instrument de propagande pour l'ensemble de la population sont encore les principales formes d'organisations sociales regroupant plusieurs millions de membres à travers le pays. Les

³ Sur le modèle de la définition méthodologique que Jean-Pierre Olivier de Sardan (2009) donne de la gouvernance.

⁴ Voir les exemples données par ALBRECHT D., HOCQUARD H., PAPIN P. (2010), *Les acteurs publics locaux au coeur du développement urbain vietnamien. Moyens, limites et évolution de l'action publique locale*. Paris: AFD Edition, Col. Focales No.5.

⁵ Toutes les organisations sociales et associations vietnamiennes sont sous la tutelle du Front de la Patrie (*Mặt Trận Tổ Quốc Việt Nam*). Cette organisation étatique créée en 1938, est la "courroie de transmission" entre le Parti et les organisations de masse vers la population. Ce Front contrôle également toutes les ONG vietnamiennes et étrangères. Lui-même dépend directement du Parti communiste au plus haut niveau (président et vice-président du Front sont membres du Comité Central du Parti) et sélectionne les candidats pour toutes les élections du niveau législatif au niveau communal qu'il supervise légalement et techniquement. En pratique, ses actions s'exercent du haut vers le bas, dans la logique *top down* du système, même si théoriquement, le Front est supposé faire remonter la voix du peuple. Vietnam Father Front, *Law on Vietnam Fatherland Front*, (14/1999/QH10, 12/06/1999), National Assembly, 1999, Art. 1.

groupes sociaux désirant s'organiser officiellement en dehors du cadre étatique et du Parti rencontrent de grandes difficultés. Il existe officiellement des Organisations Non Gouvernementales nationales et internationales, mais l'Etat-Parti contrôle de manière stricte leurs projets, leurs partenaires locaux, leurs actions et leurs publications. De fait, au Vietnam comme en Chine, ce « ne sont pas des NGO (*Non Governmental Organisations*) mais plutôt des GONGO⁶ (*Government Organized Non Governmental Organisations*) » (Hoang Ngoc Giao 2008 :11). La loi sur les « associations indépendantes⁷ » est en discussion à l'assemblée nationale depuis plus de douze ans et toujours dans l'impossibilité de trouver un accord. D'un côté, les pressions internationales sont fortes pour une véritable ouverture politique, de l'autre, la volonté de conserver le monopôle exclusif de l'expression politique par le Parti communiste reste sans faille. Ouvrir la porte aux associations indépendantes, officielles et reconnues, c'est ouvrir la porte à la constitution de partis politiques déguisés en association : le risque est encore perçu comme trop grand.

I - Les mots de la société civile au Vietnam, leurs usages et leurs contrôles

En vietnamien, il existe trois termes courants qui peuvent traduire la notion occidentale de société civile. La diversité des termes utilisés pour traduire la notion de « société civile » dépend de plusieurs facteurs. Le premier facteur est lié à la sensibilité intellectuelle et/ou politique de l'auteur. Ainsi choisir le terme *xã hội công dân* (société de citoyen) plutôt que *xã hội dân sự* (société civile) permet de centrer le discours sur la notion de « citoyen » plutôt que sur le caractère de « civilité ». Le deuxième est lié au jeu que les chercheurs, journalistes et activistes politiques se livrent avec la censure ; en choisissant un terme peu usité comme *xã hội dân gian* (société populaire), mais au sens très proche du terme standard comme *xã hội dân sự* (société civile), certains auteurs tentent de rester dans la conformité avec la ligne du Parti.

Je présenterai ici les principales publications faites au Vietnam, par des chercheurs vietnamiens ou en collaboration avec des instituts étrangers qui parlent de société civile. Je ne ferai pas référence ici aux nombreuses publications sur la société civile vietnamienne faites par des Vietnamiens hors du Vietnam et par des chercheurs étrangers en anglais et en français.

Avant 1995, interdiction de l'usage des termes « société civile » au Vietnam

Le premier texte publié au Vietnam que j'ai pu enregistrer⁸ qui traite en partie de la société civile au Vietnam est publié en 1995 dans la *Revue de sociologie* (*Tạp Chí Xã Hội Học*) sous le titre « Etat et société – à partir de la réalité rurale vietnamienne d'aujourd'hui » par le sociologue Phan Đại Doãn. Notons que le titre de l'article ne comporte aucun des termes vietnamiens pour traduire la société civile, cependant le terme *xã hội dân sự* (société civile) apparaît à la cinquième ligne de l'article. Il existe probablement d'autres publications, moins diffusées, qui abordent la société civile ou des thèmes proches à cette date.

⁶ Pour la Chine, voir également Wu (2003).

⁷ Du type association à but non lucratif de la loi 1901 en France.

⁸ Les publications vietnamiennes ne sont pas strictement soumises au « dépôt légal » à la bibliothèque nationale, ainsi un certain nombre de textes publiés ne sont pas enregistrés au niveau national, il faut les rechercher au niveau provincial. De même, les articles scientifiques publiés au Vietnam ne sont pas centralisés, il est ainsi difficile d'affirmer dans l'absolu que tel article est le premier publié sur tel ou tel thème.

2000 - 2005, tolérance autour des discours sur la « société civile »

C'est seulement après 2000, que les chercheurs vietnamiens commencent à publier des articles et quelques livres abordant directement la société civile. Entre 2000 et 2004, trois ouvrages collectifs, publiés par des groupes de recherche traitent ouvertement de la société civile au Vietnam. En 2001, deux autres livres individuels abordent la société civile de manière indirecte à travers *The Position of Associations and their Relationship with Members of the Political System* et *Legal Framework for Protecting Popular Associations*.

L'une des premières publications collectives sur la société civile au Vietnam paraît en juillet 2000 : *Civil Society in Vietnam* by Nguyen Thanh Tung, Bach Tan Sinh, Le Bach Duong, Khuat Thu Hong. Dès cette date, les études vont s'enchaîner : « Civil Society and NGOs in Vietnam: Some Initial Thoughts on Developments and Obstacles »⁹ (2001) par le sociologue Bach Tan Sinh, ses thèmes de recherche sont le développement durable à travers les mines de charbon et la gestion des ressources en eau. Bui The Cuong, sociologue et directeur de l'Institut des Sciences Sociales à Hồ Chí Minh Ville (Institut du Développement Durable depuis juillet 2009) a publié, en 2001, en collaboration avec Nguyen Quang Vinh et Joerg Wischermann un ouvrage intitulé : *Vietnamese Civic Organisations. A Survey in Ha Noi and Ho Chi Minh City*.

Après 2006, promotion des discours sur la « société civile »

L'une des principales étapes de l'officialisation du discours sur la société civile au Vietnam intervient en mars 2006 avec la publication d'un rapport intitulé *The Emerging Civil Society: An Initial Assessment of Civil Society in Vietnam*. Une institution d'Etat vietnamienne (Vietnam Institute of Development Studies - VIDS), une institution internationale (PNUD) et l'agence hollandaise de développement (Netherlands Development Organization-SNV) sont responsables de cette étude (Norlund 2006). Associant des chercheurs vietnamiens et étrangers autour d'un système complexe de 74 indicateurs, les 168 pages de ce rapport validé par l'ONU tentent de devenir l'une des références majeures sur la société civile au Vietnam. L'un des problèmes de ses conclusions est que toutes les organisations collectives étudiées dépendent directement du Front de la Patrie et du Parti. L'idée même de société civile indépendante de l'Etat-Parti passe à la trappe, négligeant ainsi les nombreuses formes d'organisations informelles et ponctuelles qui ne sont pas enregistrées par l'Etat, mais qui sont pourtant bien actives comme nous le verrons plus bas.

Quelques mois seulement après sa publication en ligne en anglais et en vietnamien, les conclusions de ce rapport sont reprises par les médias officiels¹⁰ pour montrer que le Vietnam a fait d'excellents progrès en matière de développement rapide et massif de la société civile à travers les organisations de masse.

Après 2006, le nombre de publications s'accélère, et les revues officielles consacrent régulièrement des articles à la société civile. En 2006, on note cinq articles traitent directement la société civile dans la *Revue de l'Etat et du droit*¹¹ et un dans la *Revue Communiste "On line"*¹². En 2007, deux dans les deux revues déjà citées. Pour 2008, un article dans *Revue de Sociologie*, un dans *Journal of Sciences Sociales (Tap chí Khoa học Xã*

⁹ Les références complètes sont données en bibliographie.

¹⁰ Le quotidien *Nhân Dân (Le Peuple)* organe officiel du Parti communiste et *Le Courrier du Vietnam*, 11 juin 2006.

¹¹ *Tap chí Nhà nước và pháp luật*.

¹² *Tap chí Cộng sản điện tử*.

hội Việt Nam, publié à Ho Chi Minh ville) et un dans la *Revue Communiste "On line"* et deux livres (dont un collectif). Après 2009, le nombre d'articles et d'ouvrages se multiplie rapidement, il devient difficile de les recenser et de les commenter.

La grande majorité de ces publications sont des études à partir de textes « classiques du communisme » de Marx et de Lénine, mais également sur les aspects juridiques et administratifs de la société civile : par exemple « Loi sur les associations dans le contexte de la construction de l'Etat de droit, de la société civile et de l'intégration internationale » (2006) ou encore « Le cadre conceptuel de la société civile » (2006). Certains textes tentent de comparer les situations dans différents pays d'Asie du Sud-Est : Vietnam, Thaïlande, Cambodge.

Le lecteur attentif remarquera le niveau d'abstraction de l'ensemble de ces publications, qui ne parlent que rarement de la société civile réelle aujourd'hui au Vietnam. On privilégie la théorie et la conceptualisation à la pratique et les exemples concrets et indexés sont très rares. Les pratiques de médiation et de négociation entre la population et l'Etat-Parti, qui sont une part importante de la « société civile » vietnamienne, ne sont pas abordées ; alors que pour leur part, certains journaux quotidiens (*Thanh Niên*, *Tuổi Trẻ*) donnent régulièrement des exemples de villageois qui réclament et contestent au sujet des expropriations abusives de leurs terres et du laisser-faire des autorités locales¹³.

La société civile dont on parle le plus souvent dans les revues officielles de référence et les publications scientifiques vietnamiennes est celle dont le rôle, par l'intermédiaire du Front de Partie et des organisations de masse, est concentré dans le soutien de la politique du Parti et de l'Etat dans « l'œuvre d'édification nationale ». Un type de société civile très particulier idéalisée et instrumentalisée par le pouvoir d'Etat...

II - Trois actions collectives face à l'administration

*Décrire des pratiques sociales quotidiennes*¹⁴

Dans les publications vietnamiennes et étrangères, les études théoriques et philosophiques sur la société civile au Vietnam représentent la tendance largement dominante des publications. Peu d'auteurs décrivent en détail les pratiques actuelles de ce qui pourrait constituer la société civile vietnamienne. Il existe cependant des études sérieuses basées sur des enquêtes approfondies. Par exemple, la thèse de géographie de Hannah (2007) sur *Local Non-Government Organizations in Vietnam: Development, Civil Society and State-society Relation* et les travaux de Wischermann Jörg et son équipe¹⁵ depuis 2003 sont fondées sur des longues enquêtes. La principale raison qui justifie cette tendance à la théorisation excessive découle du fait que les enquêtes de terrain approfondies au Vietnam sont soumises à un contrôle strict et toutes demandes d'autorisation d'enquête relative à la société civile et autres sujets d'études connexes sont automatiquement rejetées.

Dans une perspective anthropologique et pour combler en partie le manque de données empiriques, je choisis de partir de ce que l'on observe en termes de pratiques sociales, puis de

¹³ Voir Nguyen Duc Nhuan (1993) et les tensions récurrentes autour des terrains de golf. Voir également sur les tensions foncières Culas (2010) et Culas, Nguyen Thi Thanh Binh and Nguyen Van Suu (2010).

¹⁴ Bien qu'il s'agisse de situations dans lesquelles la société civile peut s'exprimer, donc exister publiquement, nous ne traiterons pas ici de la société civile vietnamienne des réseaux d'information : Internet, les blogs, le rôle de Facebook, etc. Je renvoie à la thèse de Wells-Dang Andrew (2011), *Informal Pathbreakers: Civil Society Networks In China And Vietnam* (accessible en ligne), pour plus de détail.

¹⁵ Voir les détails des ouvrages et articles publiés en bibliographie.

questionner ces pratiques pour voir si elles peuvent être analysées comme relevant d'une certaine forme de société civile.

Afin de faire rentrer le lecteur dans la spécificité des relations sociales locales, je choisis de décrire trois situations dans lesquels un groupe va se constituer autour d'un problème en relation avec l'administration locale. Tous les cas présentés ici se situent dans les villages ruraux et ethniques (ethnies Tay, Hmong et Dao) des montagnes du Nord du Vietnam. Les trois cas ci-dessous permettront de compléter les données ethnographiques produites pour les populations urbaines du Vietnam, zone dans laquelle la concentration d'organisations et d'associations susceptibles de constituer certaines formes de société civile sont bien plus nombreuses et plus visibles¹⁶.

Trois cas d'actions collectives en pratique¹⁷

1) Refus collectif d'un nouveau réseau d'eau payant

L'action se situe dans une commune rurale de moyenne montagne de la province Lao Cai. L'ethnie Tay représente 95% de la population, les Hmong et les Dao 2% chacun et les Kinh 1%. Cette commune a connu depuis une vingtaine d'année plusieurs projets d'adduction d'eau. Les premiers réseaux d'eau de fabrication locale datent des années 1990, période à laquelle les matériaux tels que les tuyaux en plastique souple et rigides deviennent facilement accessibles à des prix raisonnables.

En 2002, l'UNICEF lance un projet de construction de réservoirs d'eau individuelle dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est, la commune a reçu 42 réservoirs circulaires en ciment, mais comme ils ne correspondent pas aux besoins locaux, en 2010 seulement six sont en fonction.

En 2006, l'Etat à travers le comité populaire de la province de Lao Cai organise un projet d'adduction en eau à grande échelle qui s'applique aux quatre villages situés du centre de la commune. Cette commune en compte seize. Les canalisations en métal installées par ce projet d'eau sont difficilement réparables par les villageois eux-mêmes, et le coût des réparations non inclus dans le projet initial sont à la charge des usagers et jugés trop élevés. L'accès à l'eau « propre » est payant, la plupart des familles n'en font usage que dans les situations de fortes demandes ponctuelles : pour les grands repas de mariage, funérailles et de fêtes de nouvelles maisons. Soit quelques jours dans l'année seulement.

Enfin le dernier projet en date commence en 2011, il est soutenu et encadré par la province (Centre de gestion de l'eau de la vie quotidienne de Lao Cai). Mais cette fois sa réalisation et sa gestion financière sont confiées à plusieurs entreprises privées pour le captage, le filtrage et la distribution de l'eau. Un comité de gestion de cette desserte en eau a été créé spécialement dans la commune. Il comprend uniquement des responsables politiques et administratifs de la commune et des villages comme c'est l'habitude pour la plupart des projets. Le coût total du projet est de quatre milliards de VND¹⁸. Il s'agit d'un projet qui vise à organiser l'ensemble du réseau d'eau pour quatre villages, soit 228 familles, de trois maisons de la culture de village, d'une école primaire et d'un dispensaire. Le réseau total s'étend sur plus de 16 km, mais l'adduction privée desservant chaque maison individuelle est à la charge des familles. En octobre 2010, les autorités de la province ont fait une présentation officielle à la commune des objectifs du projet, des tâches et travaux à accomplir par la commune et par les villageois eux-

¹⁶ Pour les études urbaines, voir Kerkvliet et Marr (2004), Koh (2004) et Hannah (2009).

¹⁷ Dans les trois études de cas exposées ci-dessous, les noms de communes, de villages et des personnes ont été anonymés pour protéger les informateurs.

¹⁸ Environ 160.000€ de 2010.

mêmes. Dans de nombreux villages, les paysans font remarquer que le système d'eau (tubes métalliques) construit en 2006 fonctionne relativement bien, même s'ils ne l'utilisent que ponctuellement. Certains villages hors de ce système ont construit par eux-mêmes un réseau en plastique de faible coût et facile à réparer. Ces deux groupes d'usagers ne veulent pas avoir à investir leur temps dans la construction d'un nouveau réseau, ni à « être contraint de payer pour se connecter à ce nouveau réseau imposé ». Le village de Ban Tian qui possède son propre réseau de collecte d'eau en montagne et de distribution dans les foyers (tube en plastique) refusent collectivement de participer au projet d'eau de la commune de 2011. Les villageois ne veulent pas de ce réseau qui viendra se surajouter à l'existant, car il s'agit en fait de privatiser les réseaux d'eau qui étaient auparavant la propriété de l'Etat.

Leur opposition au projet s'exprime par le refus de travailler sur le chantier pour installer les nouveaux tuyaux et le refus de signer les contrats qui engagent à payer l'eau du nouveau réseau. A plusieurs reprises les responsables du comité populaire de la commune et du district sont venus « motiver » les villageois pour accepter ce projet, en argumentant qu'ils n'avaient pas le choix que ce réseau serait finalement installé et qu'ils devront payer. Devant ces pressions répétées, l'un des villageois, ancien premier secrétaire du Parti de la commune et ancien Président de Comité populaire (équivalent du maire), décide de regrouper les plaintes des villageois et de les porter par écrit au district.

Les autorités administratives et politiques de la commune font plusieurs fois pression sur lui, car en tant que membre du Parti communiste, il doit montrer l'exemple et respecter les décisions de la province. C'est l'un des engagements formels des membres du Parti. Mais face au manque de connaissances spécifiques de situations locales pour établir les décisions officielles, il dit « c'est aussi mon rôle de dénoncer les décisions inefficaces des autorités. Si je ne le fais pas personne ici ne pourra le faire ». Après quatre ans de négociations tendues, on observe un *statu quo* ce village n'est toujours pas raccordé au réseau payant, mais les pressions des autorités continuent.

2) Contestation pour l'expropriation des terres pour le barrage de Nà Hang

Cette commune rurale au sud de la province Hà Giang est composée d'ethnie Tay à 78%, 12% de Kinh, 7% de Hmong et 3% de Dao, elle se situe au bord de la rivière Gam. En 2007, la mise en eau du barrage hydro-électrique de Nà Hang nécessite l'expropriation de 22 familles localisées sur les meilleures terres agricoles sur les berges de la rivière¹⁹. Malgré le caractère officiel de l'expropriation, aucun document n'est signé entre les familles et l'Etat responsable du barrage. Le comité populaire de la commune prend en charge la procédure d'expropriation et informe les familles des taux de compensation. Toutes les informations et les promesses de compensation en argent et en avantages sont uniquement orales. Par exemple, le prix des terres devra être pondéré en fonction des activités : les terres de maïs et de riz étant payées moins chères que les plantations d'arbres fruitiers, enfin les terres d'habitation sont les plus chères. Mais au final les compensations versées par la commune sont inférieures aux promesses faites. La plupart des villageois expropriés pensent qu'il n'y a rien à faire face aux décisions administratives. Les responsables de la commune se protègent en disant : « c'est la province et Hanoi qui décident et imposent les conditions des compensations, nous ne faisons qu'exécuter. » Les gens se plaignent mais n'entament aucune action. Un ancien Président de Comité populaire de la commune décide d'enregistrer les plaintes des villageois lésés et de les porter dans une lettre collective au district, à la province et à finalement à Hanoi grâce à ces réseaux politiques.

¹⁹ Voir les détails in Culas, Razafindrakoto and Roubaud (2015)

Toutes les administrations locales (commune et district) lui conseillent fortement d'arrêter ses plaintes collectives sous peine de sanction de la part des cellules locales du Parti. Se sachant protéger par ces relations dans les ministères, il dépose les demandes de révision des compensations dans les différents organismes responsables. Malgré ses demandes renouvelées à trois reprises, en 2012 lors des enquêtes de terrain (soit plus de 5 ans après la date du litige), aucune des plaintes déposées n'avaient encore reçu de réponse. Le mutisme des autorités conforte les villageois dans l'idée qu'aucun recours efficace n'est possible face à l'administration.

3) Accaparement des aides par les autorités villageoises

Dans la même commune de la province Hà Giang, mais cette fois dans sa partie montagneuse sur les pentes du plateau calcaire. En juillet 2012, une tempête tropicale d'une rare violence détruit toutes les rizières en terrasse de quinze familles du village. Après évaluation des dégâts, l'Etat promet des aides en riz pour les familles ayant perdu plus de 50% de leur récolte. Deux mois après la tempête, la plupart des familles ayant perdus leurs rizières ont reçu leurs aides, mais neuf familles touchées n'ont reçu aucune aide, d'autres qui n'ont pas eu de dégâts ont perçu les aides.

Afin de rétablir une distribution plus équitable de l'aide, un ancien premier secrétaire du Parti de la commune et ancien président Comité populaire décide de mettre les plaintes collectives par écrit et les envoyer à la commune et au district. Dans cette lettre²⁰, il indique en clair que le chef du village (responsable de la liste des familles touchées) et ses proches ont reçu les aides en riz alors qu'ils n'ont pas été touchés par la tempête, et la liste des familles qui ont tout perdu sans avoir reçu aucune aide. Les autorités de la commune lui demandent explicitement de ne pas transmettre la lettre de plainte au district, car elles vont tenter de trouver une solution locale. En fait, le chef de village ayant abusé des aides est membre du Parti communiste et une accusation argumentée et pertinente contre lui risquerait d'entraîner des sanctions au sein de la cellule communale du Parti, et peut-être un audit des pratiques des cadres locaux. Ce qu'évidemment personne ne souhaite...

Selon nos informations en janvier 2013, la commune s'est engagée formellement à compenser les aides non reçues pour les familles touchées sans préciser si les aides abusives allaient être remboursées par le chef de village.

III - Caractéristiques des actions collectives

Afin de mieux comprendre les trois cas exposés et pouvoir évaluer leur niveau de proximité avec la société civile telle que définie en introduction, nous allons analyser les formes de l'action collective et les caractéristiques des leaders.

Formes des actions collectives spécifiques

Toutes les actions collectives décrites ci-dessus répondent à des problèmes ponctuels (nouveaux réseaux d'eau payants, expropriation des terres, abus des aides d'Etat) entre les villageois et l'administration. Elles visent à tenter d'établir un échange, un dialogue ciblé avec

²⁰ Nous avons une copie de l'original.

les autorités compétentes. Le nombre de plaignants est toujours limité entre un village complet (225 personnes, soit 32 familles) dans le premier cas, 24 familles pour le second cas, et neuf familles dans le dernier. La motivation du groupe découle d'un problème commun, localisé et ponctuel. Il s'agit de groupes sociaux locaux et pragmatiques. La seule personne extérieure au problème qui viendra s'agréger pour un soutien est le haut fonctionnaire ami personnel du leader. Nous remarquons aussi que le degré d'implication des « simples plaignants » est souvent faible, c'est sous l'incitation du leader que le groupe va prendre forme et va agir « collectivement ».

Le groupe de plaignants ne possède aucune existence légale et n'a aucune visée à s'étendre dans le temps ni même de s'instituer, de s'officialiser ou de se formaliser. Sachant qu'au Vietnam, les possibilités de constituer un groupe social formel sont limitées par le fort contrôle politique sur les entités collectives susceptibles de devenir des forces d'opposition face à l'Etat-Parti. Dans les trois cas, l'action collective prend deux formes. Tous d'abord, la rédaction d'une lettre collective avec l'ensemble des noms des plaignants, puis la diffusion de la lettre par voie postale et/ou par dépôt manuel auprès des services compétents. Le dépôt physique de la lettre auprès d'un service et surtout d'une personne spécifique dans un service donné est l'une des spécificités des relations entre la population et l'administration au Vietnam.

Toutes ces actions collectives prennent forme à l'initiative d'un leader. Le leader prend en charge l'expression officielle de la plainte collective.

Caractéristiques du leader

La première fonction du leader est de cristalliser le caractère collectif des plaintes, sans lui l'ensemble des plaignants resterait isolés et n'oserait probablement pas affronter l'administration individuellement. Comme le souligne la plupart des plaignants lors des interviews.

Les leaders des trois groupes ci-dessus possèdent en commun les caractéristiques suivantes :

- Un statut social spécifique : ancien responsable politique (Parti) et responsable administratif (comité populaire), soit un *double statut officiel*, mais tous sont à la retraite, ils ont donc une certaine distance avec les institutions locales, tout en gardant une partie de leurs réseaux actifs.
- Une bonne réputation d'intégrité, à la fois dans le Parti (qui lui permet d'être critique sans être automatiquement sanctionné) et auprès des citoyens (qui lui permet d'être écouté et suivi). *Cette double reconnaissance sociale* est la condition de possibilité pour devenir le leader des groupes de contestation.
- Ils possèdent tous *des réseaux professionnels et personnels importants* au-delà de la commune, ce qui leur donne la capacité de transmettre et parfois de se faire entendre au niveau du district de la province ou même de la capitale.
- Ils ont tous *la capacité relative à s'opposer aux décisions de l'Etat*, car ils connaissent en détail et en pratique les rouages complexes du système administratif. Mais leurs liens à l'Etat-Parti leur font subir des pressions, voire des menaces. Les membres du Parti communiste font

allégeance officielle à l'Etat-Parti²¹ et quand ils deviennent trop critiques, ils risquent d'être taxé d'infidélité à l'Etat-Parti et de subir des rappels à l'ordre, voire d'être dégradé dans leurs statut au sein du Parti. Ce dernier point montre à quel point les actions qui visent à instaurer un échange, un dialogue entre les citoyens et l'Etat-Parti hors des cadres prévus et contrôlés sont difficilement tolérées, même quand une personne du sérail (membre du Parti) en devient le porte-parole. L'espace de liberté dans lequel une certaine société civile pourrait s'exprimer est de fait très réduit.

Ces leaders sont des « passeurs » entre deux systèmes : le système de relations sociales locales (informel, non institué, basé sur le voisinage et les connaissances personnelles) et le système politique-administratif (formel, institué, basé sur connaissances professionnelle et personnelles et sur statut officiel qui place la personne dans la hiérarchie formelle).

Pour une action collective efficace, ces médiateurs s'appuient sur deux niveaux de réseaux et deux types de confiance. L'une du bas vers le haut, entre les citoyens et le leader grâce à leurs anciens statuts politico-administratifs et du haut vers le bas, entre le leader et d'autres personnes haut placées dans la hiérarchie administrative et influentes avec qui il entretient des relations personnelles suffisamment fortes pour qu'elles acceptent le soutenir dans ces actions de contestation face au système. Par exemple, le leader qui va soutenir les paysans lors de l'expropriation pour le barrage va utiliser ses relations personnelles dans le système politique au niveau national pour se protéger des menaces des autorités de la commune, du district et de la province. Cela laisse supposer qu'un fonctionnaire au niveau national prend le risque de soutenir ce leader contre l'administration.

Conclusion

Au Vietnam, l'expression publique et légale des groupes de plainte rencontre deux grands types de contraintes : les contraintes officielles (certaines plaintes collectives sont encore considérées comme des « atteintes à la sécurité de l'Etat ») et officieuses (les fonctionnaires savent que toutes plaintes relatives à un de leur service aura des conséquences négatives sur les personnes et leurs carrières). Les trois cas ci-dessus montrent cependant la possibilité d'expression collective pour une plainte en dehors des cadres prévus est généralement possible qu'avec la médiation d'un leader au *double statut officiel*²².

Dans un tel contexte, les trois groupes décrits peuvent-ils prétendre participer à la société civile telle que définie en introduction ?

Tous les trois se situent dans une position médiane entre l'Etat et la société, et ils tentent, avec plus ou moins de succès, d'initier un dialogue avec l'Etat. Deux conditions qui les rapprochent d'une forme de société civile. Mais quand on y regarde de plus près, on observe tout d'abord que les citoyens ordinaires, sans le double statut décrit et sans les réseaux auprès des hauts fonctionnaires, peuvent très difficilement exprimer leurs plaintes à l'administration. La quasi-totalité des cas groupes de plainte observés au Vietnam n'existe que grâce à leur leader au double statut et aux solides réseaux. Le citoyen ordinaire ne pourra pas trouver appui et support nécessaire auprès d'un haut fonctionnaire pour protéger et « couvrir » ses démarches de contestation et de plaintes collectives. Par exemple, si un citoyen ordinaire

²¹ Il est à noter que tous les fonctionnaires vietnamiens, même ceux des provinces, s'engagent par contrat à respecter les directives et les objectifs de l'Etat et de la révolution socialiste.

²² Adam Fforde (2008) montre la même structuration sociale pour les groupes d'agriculteurs.

voulait déposer une plainte collective ; les pressions du comité populaire de la commune serait si fortes qu'elles l'en dissuaderaient. De plus, pour qu'une plainte soit recevable au niveau du district elle doit avoir été officiellement validée par la commune. La position politique et administrative du leader lui permet d'obtenir cette validation auprès de ces amis au sein du comité populaire de la commune. Ce qu'un citoyen ordinaire ne saurait obtenir.

Selon notre définition méthodologique de la société civile, il faut alors de demander : Quel est le niveau d'indépendance des groupes de plainte de leurs actions par rapport à l'Etat ? Si le groupe est bien officiellement indépendant de l'Etat, puisqu'il n'est ni enregistré ni reconnu par lui, il doit pour entrer en contact et en dialogue avec les institutions d'Etat nécessairement passer par un ancien du système politico-administratif qui joue le rôle de médiateur entre les citoyens et l'Etat. Comme dit un des leaders-médiateurs « c'est aussi mon rôle de dénoncer les décisions inefficaces des autorités. *Si je ne le fais pas personne ici ne pourra le faire* ». Mais ce médiateur doit également être protégé par un haut fonctionnaire pour pouvoir déposer la plainte collective auprès de l'administration. Ainsi, le groupe dépend entièrement du médiateur et du haut fonctionnaire protecteur. La dépendance de l'Etat est donc forte non pas dans la constitution du groupe, mais dans sa possibilité d'action auprès de l'Etat. On pourrait dire que le système politico-administratif vietnamien limite les relations directes entre les citoyens et l'administration quand il s'agit de plaintes. Ce qui rend nécessaire la double médiation, celle de l'ancien fonctionnaire locale comme passeur et celle du haut fonctionnaire central comme protecteur.

A ce niveau, il est nécessaire de faire un petit récapitulatif des conditions nécessaires pour qu'un groupe de plainte collective puisse s'exprimer auprès de l'administration :

- Il faut que le leader qui va cristalliser le groupe possède des réseaux et des appuis auprès de personnes influentes dans la sphère politico-administrative.
- Il faut qu'une personne influente de haut niveau dans l'administration accepte de « protéger » le leader, parfois sous couvert de la loi mais contre l'opinion des autres administrateurs, et parfois contre la loi. Le risque pris par cette personne influente est motivé par sa relation personnelle avec le leader et parfois par sa volonté de soutenir ce groupe dans une action qui lui paraît légitime. Mais le soutien apporté au leader et donc au groupe découle des décisions arbitraires de la personne influente.

Les conditions de possibilité de l'expression du groupe de plaintes auprès de l'administration ne découlent donc pas d'un cadre légal ou d'une structure préétablie, comme on peut l'observer dans les systèmes démocratiques européens ou américains, mais de choix arbitraires d'une personne influente. La possibilité de l'expression du groupe est donc à l'entière discrétion d'un fonctionnaire hors de tout cadre légal. Le système fonctionne principalement grâce à des relations personnelles de confiance qui permettent à certaines personnes (ici les leaders) de passer au-delà des lois qui interdisent les plaintes collectives contre l'administration. Dans ces cas ci-dessus, la souplesse de l'application de la loi joue en la faveur des libertés de contestation, mais cette souplesse tient à la seule décision d'une personne influente. Le caractère arbitraire de cette décision fait qu'elle peut être positive comme ici pour soutenir une action de revendication qui semble légitime contre l'administration, mais de l'autre côté, elle peut être négative par exemple pour faciliter les intérêts des proches de la personne influente contre la loi.

Le caractère arbitraire de la décision de tolérer l'expression publique de la plainte est l'une des caractéristiques du système administratif vietnamien dans lequel la loi et les réglementations deviennent caduques face au pouvoir d'un fonctionnaire influent. Les

citoyens ordinaires ont une connaissance pratique du caractère arbitraire de nombreuses décisions administratives, afin de faire aboutir leurs demandes ils mettent en place des « tactiques d'accommodements » (De Certaux 1990) qui leur permettent de s'adapter à de nombreuses situations et souvent de contourner la décision d'un fonctionnaire.

Il est objectivement difficile de parler de « société civile », quand la possibilité même d'expression de la plainte collective est absolument soumise au bon vouloir d'un fonctionnaire sans la possibilité pour le groupe de s'appuyer sur le cadre légal pour garantir l'action collective de plainte.

Bibliographie

- Albrecht D., Hocquard H., Papin P.
2010, *Les acteurs publics locaux au coeur du développement urbain vietnamien. Moyens, limites et évolution de l'action publique locale*. Paris: AFD Edition, Col. Focales No.5. Online.
- Alexander Jeffrey C.
1997, "The Paradoxes of Civil Society", *International Sociology*. 12 (2): 115-33.
- Anonyme
2007 "Xã hội dân sự" [Civil Society], *Tạp chí Cộng sản điện tử [Revue Communiste "On line"]*, Số 12 (132) : 1-4.
- Bùi Đình Thanh
2008, « Đôi điều suy nghĩ về vai trò của Nhà nước trong mối quan hệ với xã hội dân sự » [Quelques réflexions sur le rôle de l'État dans la relation avec la société civile], *Tạp Chí Xã Hội Học [Revue de sociologie]*, 104 (4): 12-20.
- Bùi Ngọc Sơn
2007, « Xã hội làng việt cổ truyền và xã hội dân sự: Tham chiếu và gợi mở » [Société villageoise vietnamienne traditionnelle et société civile : Approches et suggestions] , *Tạp chí Nhà nước và pháp luật. [Revue de l'Etat et du droit]*, Viện nhà nước và pháp luật. Số 6/năm 2007, tr 13-17, 21.
- Bui The Cuong, Nguyen Quang Vinh, Joerg Wischermann
2001, *Các tổ chức xã hội Việt Nam: Một nghiên cứu ở Hà Nội và Thành phố Hồ Chí Minh [Vietnamese Civic Organisations: A Survey in Ha Noi and Ho Chi Minh City]*. Hà Nội: Viện Xã hội học.
- Bùi Xuân Đức
2007, "Vấn đề nhận thức về xã hội công dân ở nước ta hiện nay", [Problème de conscience sur la société civile [société de citoyens] dans notre pays actuellement] *Tạp chí Nhà nước và pháp luật. [Revue de l'Etat et du droit]* Viện nhà nước và pháp luật. Số 6 /năm 2007, tr 6-12.
- Camau Michel
2002, « Sociétés civiles "réelles" et téléologie de la démocratisation », *Revue internationale de politique comparée*, 2(9) : 213-232.
- Castiglione Dario
1994, « History and Theories of Civil Society: Outline of a Contested Paradigm" *Australian Journal of Politics & History*, 40 (1): 83-103.
- Chamberlain B. Heath
1994, "Coming to Terms with Civil Society Reviewed work(s): *The Development of Civil Society in Communist Systems*. by Robert P. Miller", *The Australian Journal of Chinese Affairs*, No. 31 (Jan., 1994), pp. 113-117.
- Culas Christian
2010, "A failed « success story » for Tourist Development Projects in Tam Đảo: Gaps between Laws and their Applications" in Christian Culas and Nguyen Van Suu (eds.), Norms and Practices in *Contemporary Rural Vietnam. Social Interaction between Authorities and People*. Occasional Papers N°15. Bangkok: IRASEC, pp. 21-78 p. Online

- Culas Christian, Nguyen Thi Thanh Binh and Nguyen Van Suu
2010, *Social Interaction between Authorities and People in Contemporary Rural Vietnam: Evidence from Three Case Studies*. Occasional Papers. Bangkok: IRASEC, pp. 13-20. Online.
- Culas Christian, Razafindrakoto Mireille and Roubaud François
2015, "Ownership and Participatory processes: from global motto to local challenges. The case of a key poverty reduction program in ethnic minority areas of Vietnam", in *Local Politics, Global Impacts: Steps to a Multi-Disciplinary Analysis of Scales*. V. Diaz and O. Charnoz (eds.), Ashgate Press, Surrey-England, pp.223-250.
- Culas Christian
2016 (sous presse) « Relations entre l'histoire de la gestion des espaces agricoles et l'environnement au Vietnam : logiques de production des réglementations et ambiguïté de leurs applications », in O. Ferrari (IRASEC) et D. Bourg (IPTEH, Univ. Lausanne) (eds.), *Politiques environnementales en Asie du Sud Est. Enjeux, pratiques et idéologies*, Paris-Bangkok: Karthala - IRASEC, pp. 275-324.
- De Certeau Michel, Giard Luce et Mayol Pierre
1990 [1981] *L'Invention du quotidien. 1 : Arts du faire*. Paris, Gallimard, col. « Folio », 349 p.
- Di Palma G.
1991 "Legitimation from the Top to Civil Society: Politico-cultural Change in Eastern Europe", *World Politics*, (Oct.) 44 (1): 49-80.
- Cox Steph and Tran Manh Hung
2002 *Socio-economic Status and Forest Resource Use of Three Villages in Van Ban District, Lao Cai Province, Vietnam*. Final report Flore and Fauna International. Hanoi. 52 p.
- Fforde Adam
2005 "Farmers' Organizations in Vietnam -- Rural Members of an Emerging Civil Society?" in *Towards Good Society: Civil Society Actors, the State, and the Business Class in Southeast Asia -Facilitators or Impediments to a Strong, Democratic, and Fair Society?* H. B. Foundation. Berlin, Heinrich Boell Foundation, pp. 173-192.
- Fforde Adam
2008 "Vietnam's Informal Farmers' Groups: narratives and policy implications", *Südostasien aktuell - Journal of Current Southeast Asian Affairs*, 1/2008 Hamburg, 27 (2008): 3-36.
- Gunn J.A.W. Edward Peacock
1999 *Civil Society: A Name for Starting Over*. Department of Political Studies, Queen's University Kingston, Ontario, Canada. 51 p.
- Hannah Joseph
2005 "Civil Society Actors and Action in Vietnam: Preliminary Empirical Results and Sketches from an Evolving Debate." in *Towards Good Society: Civil Society Actors, the State, and the Business Class in Southeast Asia -Facilitators or Impediments to a Strong, Democratic, and Fair Society?* H. B. Foundation. Berlin, Heinrich Boell Foundation.
- Hannah Joseph
2007 *Local Non-Government Organizations in Vietnam: Development, Civil Society and State-society Relations*, Ph. D. Dissertation, Department of Geography, University of Washington (Seattle).
- HOÀNG Minh Vượng
2001 *Bàn về Khung Pháp Luật Bảo Vệ Hội Quần Chúng*. [Discussion on the Legal Framework for Protecting Popular Associations]. *Phục Vụ Cuộc Tọa Đàm Về Đối Tượng, Phạm Vi Điều Chỉnh Luật Hội*. Hanoi, Vietnam, Ban Tổ Chức - Cán Bộ Chính Phủ.
- Hoàng Ngọc Giao
2006 "Bàn về xã hội dân sự" [Remarks on civil society], *Tạp chí Nhà nước và pháp luật*. [Revue de l'Etat et du droit] (Viện Nhà nước và pháp luật), Số 11/2006, tr. 52-55.
- Hoang Ngọc Giao et al. (dir.)
2009 *The Mechanism to Settle Administrative Complaints in Vietnam: Challenges and Solutions*, Hanoi, Policy, Law and Development Institute and Asian Foundation, 22 p.
- Howard Marc Morjé
2002 *The Weakness of Civil Society in Post-Communist Europe*. Cambridge, Cambridge University Press.

- Kerkvliet Benedict J. Tria and Marr David G. (ed.)
2004 *Beyond Hanoi: Local Government in Vietnam*. Singapore: Institute of Southeast Asian Studies, Vietnam Update Serie, 356 p.
- Koh David W.H.
2004 “Urban Government: Ward-Level Administration in Hanoi,” in Benedict J. Tria Kerkvliet and David G Marr (eds.) *Beyond Hanoi: Local Government in Vietnam*. Copenhagen and Singapore: NIAS Press and Institute of Southeast Asian Studies, pp. 197-228.
- Kumar Krishan
1993 “Civil Society: An Inquiry into the Usefulness of an Historical Term”, *British Journal of Sociology*. 44(3): 375-95.
- LE Bach Duong, KHUAT Thu Hong, BACH Tan Sinh and NGUYEN Thanh Tung
2003 *Civil Society in Vietnam*. Ha Noi: Center for Social Development Studies. (first publication July 2000).
- Lê Cẩm
2007 “Vai trò của xã hội dân sự đối với nhà nước pháp quyền”, [Rôle de la société civile par rapport à l’Etat de droit] *Tạp chí Nhà nước và pháp luật*. [Revue de l’Etat et du droit], Viện nhà nước và pháp luật. Số: 12/ Năm 2007, Tr:3-1.
- Nguyen Duc Nhuan
1993 « Pour le développement durable du Vietnam : terrains de golf ou respect des aspirations populaires ». *Le Monde Diplomatique*, 1993/04, no 469 : 24-25.
- Nguyễn Am Hiểu
2006 “Xã hội dân sự nhìn từ góc độ luật học”, [Société civile du point de vue juridique] *Tạp chí Nhà nước và pháp luật*. [Revue de l’Etat et du droit] Viện Nhà nước và pháp luật, Số 12/2006, tr. 22-25.
- Nguyễn Như Phát
2006 “Tìm hiểu khái niệm xã hội dân sự”, *Tạp chí Nhà nước và pháp luật*. [Revue de l’Etat et du Droit] Viện Nhà nước và pháp luật, Số 6/2006, tr. 3-8.
- Norlund Irene (ed.)
2006 *The Emerging Civil Society: An Initial Assessment of Civil Society in Vietnam*. Civicus Society Index Shortened Assessment Tool, CSI-SAT Vietnam, Vietnam Institute of Development Studies (VIDS), SNV, UNDP, Hanoi, Marsh 2006, 168 p.
- Olivier de Sardan Jean-Pierre
2003 *L’enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*. Etudes et travaux n° 13, Lasdel (Laboratoire d’études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local), Niamey, octobre 2003, 52 p. [Sur Internet : <http://www.ird.ne/lasdel/pub/13methodologie.pdf>]
- Olivier de Sardan Jean-Pierre
2009 *Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l’Ouest*. Working Paper, N°4, Overseas Development Institute, England, 59 p.
- Phạm Hữu Nghị
2006 « Luật về hội trong bối cảnh xây dựng nhà nước pháp quyền, xã hội dân sự và hội nhập quốc tế » [Loi sur les associations dans le contexte de la construction de l’Etat de droit, de la société civile et de l’intégration internationale], *Tạp chí Nhà nước và pháp luật*. [Revue de l’Etat et du droit] Viện Nhà nước và pháp luật, Số 6/2006, tr. 23-28.
- Phan Hữu Thư
2006 « Bước đầu tìm hiểu xã hội dân sự tại Việt Nam » [Premiers pas pour l’étude de la société civile au Vietnam], *Tạp chí Nhà nước và pháp luật*. [Revue de l’Etat et du Droit] Viện Nhà nước và pháp luật, Số 9/2006, tr. 03-06.
- Tạ Hồng Sơn
2001 *Vị Trí của Hội và Mối Quan Hệ với các Thành Viên trong Hệ Tổng Chính Trị* [The Position of Associations and their Relationship with Members of the Political System]. Phục Vụ Cuộc Tọa Đàm Về Đối Tượng, Phạm Vi Điều Hành Luật Hội. Hanoi, Vietnam, Ban Tổ Chức - Cán Bộ Chính Phủ [Organising group – Government leaders].
- Võ Khánh Vinh

- 2006 « Khung tư duy nhận thức về xã hội dân sự », [Le cadre conceptuel de la société civile], *Tạp chí Nhà nước và pháp luật. [Revue de l'Etat et du droit]* Viện Nhà nước và pháp luật, Số 02/2006, tr. 3-7.
- Võ Khánh Vinh
- 2008 “Một số vấn đề lý luận về xã hội dân sự”, [Problèmes théoriques de la société civile] *Tạp chí Khoa học Xã hội Việt Nam [Journal of Social Sciences]* (HCMcity-Vietnam) 04 (116): 21-35.
- Wells-Dang Andrew
- 2011 *Informal Pathbreakers: Civil Society Networks In China And Vietnam*. Ph. D. Thesis in Political Sciences. The University of Birmingham, Department of Politics & International Studies School of Government and Society, 363 p.
- Wischermann Jörg
- 2010 “Civil Society Action and Governance in Vietnam: Selected Findings from an Empirical Survey”, *Journal of Current Southeast Asian Affairs*. 2/2010: 3-40.
- Wischermann Jorg (eds.)
- 2005 *Towards Good Society: Civil Society Actors, the State, and the Business Class in Southeast Asia - Facilitators or Impediments to a Strong, Democratic, and Fair Society?* H. B. Foundation. Berlin, Heinrich Boell Foundation.
- Wischermann Joerg and Nguyen Quang Vinh
- 2003 “The Relationship between Civic Organisations and Governmental Organisations in Vietnam: Selected Findings.” In Kerkvliet et al, *Getting Organised in Vietnam: Moving in and around the Socialist State*, Singapore: ISEAS 2003, 185-233.